

SERVICES
TECHNIQUES

..o.o..

ADMINISTRATIF

..o.o..

ST/JZ/MP/EL/SD

Domaine :
VOIRIE / OCCUPATION DU DOMAINE PRIVÉ

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Département de
SEINE-ET-MARNE

..o.o..

Canton de
PONTAULT-COMBAULT

..o.o..

Commune de
ROISSY-EN-BRIE

ARRETE DU MAIRE N°105/24

Objet : Réglementation de la circulation dans le quartier du Verger à Roissy-en-Brie, le dimanche 12 mai 2024, afin de permettre un tournage de prises de vues.

Le Maire de la Commune de Roissy-en-Brie,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L2213-1 à L2213- 6,

VU le nouveau Code de la Route et notamment les articles R411-8 et R411-25 et R417-1 à R417-13,

CONSIDERANT la demande de Monsieur Olivier GARRIDO domicilié, 19 avenue du Général Leclerc, 77330 Ozoir-la-Ferrière, afin de permettre la réalisation d'un tournage de prises de vues dans le quartier du Verger le dimanche 12 mai 2024.

ARRETE

Article 1 : La circulation sera interdite partiellement selon les besoins du tournage, sur des portions de voies dans le quartier du Verger le dimanche 12 mai 2024.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de 2 mois, à compter de sa publication.

Article 3 : MM. et Mme - Le Maire de Roissy-en-Brie,
- Le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,
- Le Chef de Service de la Police Municipale de Roissy-en-Brie,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne d'assurer l'exécution du présent arrêté.

En Mairie, le 30 avril 2024

Pour le Maire,
Le 1er Adjoint délégué en charge de l'urbanisme,
de l'environnement, des grands projets, des
travaux et des quartiers



Jonathan ZERDOUN

Signé électroniquement par :
JONATHAN ZERDOUN
Le 06/05/2024 à 10:52